

Le 27 juin 2022, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Andrézieux-Bouthéon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur François DRIOL, Maire

Nombre de membres en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : le 21 juin 2022

Présents : Mesdames et Messieurs DRIOL, MONTEUX, BRUEL, FABRE, CHAPOT, MONTAGNON, INCORVAIA, DUCREUX, GALONNET, SEGUIN, GRANGE, DUMAZET, BOIS-CARTAL, FAVEYRIAL, ROBERT, KHEBRARA, MARRET, CEYTE, SORGI, CAMPEGGIA, PONSON.

Procurations : Monsieur VOCANSON à Madame BRUEL, Madame SPADA à Madame PONSON, Monsieur MAGALHAES à Monsieur CHAPOT, Madame MONTET-FRANC à Madame FABRE, Monsieur KARA à Monsieur MARRET, Madame MOINE à Monsieur CEYTE.

Absents : Madame COLOMBO et Monsieur PEPIN.

Secrétaire : Monsieur MARRET.

Objet : Modification du tableau des effectifs

Monsieur le Maire rappelle qu'il appartient à l'organe délibérant de la collectivité, sur proposition de l'autorité territoriale, de fixer les effectifs des emplois permanents nécessaires au fonctionnement des services.

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,

Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié, portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés sur des emplois permanents à temps non complet,

Vu le tableau des emplois,

Vu l'avis favorable émis par le Comité Technique du 17 juin 2022,

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **MODIFIE** comme suit le tableau des effectifs du personnel communal, à compter du **1^{er} août 2022**. Il s'agit, de prévoir les postes nécessaires suite à des mutations.

FILIERE CULTURELLE - PATRIMOINE - BIBLIOTHEQUE

Cadre d'emploi des adjoints du patrimoine

- Création d'un poste d'adjoint du patrimoine à temps non complet 24.50/35^{ème}
Pour permettre la mise en place d'une nouvelle organisation suite à une mutation.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200057-20220628-2022-60-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/06/2022

Publication : 30/06/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



FILIERE ADMINISTRATIVECadre d'emploi des rédacteurs

- Création d'un poste de rédacteur à temps non complet 24.50/35^{ème}
Pour permettre la mise en place d'une nouvelle organisation suite à une mutation.

FILIERE TECHNIQUECadre d'emploi des ingénieurs

- Création d'un poste d'ingénieur territorial à temps complet
Pour permettre le remplacement du responsable du service informatique suite à une mutation.

La suppression des postes de rédacteur territorial à temps complet et de technicien principal de 1^{ère} classe à temps complet sera effectuée lors du prochain toilettage du tableau des effectifs.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les contrats afférents aux postes figurant au tableau des effectifs.
- **PRECISE** que les précédentes délibérations fixant le tableau des effectifs sont abrogées à compter de l'entrée en vigueur de la présente.
- **DIT** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant aux emplois et grades ainsi créés sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Tableau des effectifs

I. FILIERE ADMINISTRATIVE

- Emploi fonctionnel de directeur général des services des communes de 10 000 à 20 000 habitants	1
- <u>Cadre d'emplois des attachés territoriaux</u>	
. Grade d'attaché hors classe	1
. Grade d'attaché principal	3
. Grade d'attaché	4
- <u>Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux</u>	
. Grade de rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	3
. Grade de rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	2
. Grade de rédacteur	4
. Grade de rédacteur à temps non complet 24,5/35 ^{ème}	1
- <u>Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux</u>	
. Grade d'adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	10
. Grade d'adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	15
. Grade d'adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe à temps non complet 29/35 ^{ème}	1
. Grade d'adjoint administratif	14
. Grade d'adjoint administratif à temps non complet 28/35 ^{ème}	1
. Grade d'adjoint administratif à temps non complet 17,5/35 ^{ème}	1

II. FILIERE TECHNIQUE

- <u>Cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux</u>	
. Grade d'ingénieur principal	1
. Grade d'ingénieur	2
- <u>Cadre d'emplois des techniciens territoriaux</u>	
. Grade de technicien principal de 1 ^{ère} classe	3
. Grade de technicien principal de 2 ^{ème} classe	2
. Grade de technicien	7
- <u>Cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux</u>	
. Grade d'agent de maîtrise principal	8
. Grade d'agent de maîtrise	15
- <u>Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux</u>	
. Grade d'adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	11
. Grade d'adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	46
. Grade d'adjoint technique	34
. Grade d'adjoint technique à temps non complet 12/35 ^{ème}	1

III. FILIERE MEDICO-SOCIALE

- <u>Cadre d'emplois des puéricultrices territoriales</u>	
. Grade de puéricultrice hors classe	1
. Grade de puéricultrice de classe normale à temps non complet 17/35 ^{ème}	1
- <u>Cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs territoriaux</u>	
. Grade assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	1
- <u>Cadre d'emplois des éducateurs territoriaux de jeunes enfants</u>	
. Grade d'éducateur de jeunes enfants	1
- <u>Cadre d'emplois des agents sociaux territoriaux</u>	
. Grade agent social principal 2 ^{ème} classe	2
. Grade d'agent social	2
- <u>Cadre d'emplois des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM)</u>	
. Grade d'ATSEM principal de 1 ^{ère} classe	8
- <u>Cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture</u>	
. Grade d'auxiliaire de puériculture principal de 1 ^{ère} classe	6
. Grade d'auxiliaire de puériculture principal de 2 ^{ème} classe	2
. Grade d'auxiliaire de puériculture à temps non complet 21/35 ^{ème}	1

IV. FILIERE CULTURELLE - PATRIMOINE - BIBLIOTHEQUE

- <u>Cadre d'emplois des bibliothécaires territoriaux</u>	
. Grade de bibliothécaire territorial principal	1
- <u>Cadre d'emplois des professeurs d'enseignement artistique territoriaux</u>	
. Grade de professeur d'enseignement artistique hors classe	2
. Grade de professeur d'enseignement artistique de classe normale	1

- <u>Cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique territoriaux</u>	
. Grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 1 ^{ère} classe	1
. Grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 1 ^{ère} classe à temps non complet 18,5/20 ^{ème}	1
. Grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 1 ^{ère} classe à temps non complet 17,25/20 ^{ème}	1
. Grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 1 ^{ère} classe à temps non complet 10,5/20 ^{ème}	1
. Grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 1 ^{ère} classe à temps non complet 6,5/20 ^{ème}	1
. Grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 1 ^{ère} classe à temps non complet 6/20 ^{ème}	1
. Grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe à temps non complet 10/20 ^{ème}	1
. Grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe à temps non complet 4/20 ^{ème}	1
. Grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe à temps non complet 3/20 ^{ème}	1
. Grade d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet 18,75/20 ^{ème}	1
. Grade d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet 10/20 ^{ème}	1
. Grade d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet 9,75/20 ^{ème}	1
. Grade d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet 8,75/20 ^{ème}	1
. Grade d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet 7,5/20 ^{ème}	1
. Grade d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet 7/20 ^{ème}	1
. Grade d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet 6/20 ^{ème}	1
. Grade d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet 5,5/20 ^{ème}	1
- <u>Cadre d'emplois des attachés de conservation du patrimoine territoriaux</u>	
. Grade d'attaché principal de conservation du patrimoine	1
. Grade d'attaché de conservation du patrimoine	1
- <u>Cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques</u>	
. Grade d'assistant de conservation principal de 2 ^{ème} classe	1
- <u>Cadre d'emplois des adjoints territoriaux du patrimoine</u>	
. Grade d'adjoint du patrimoine principal de 2 ^{ème} classe	2
. Grade d'adjoint du patrimoine	5
. Grade d'adjoint du patrimoine à temps non complet 24,50/35 ^{ème}	1

V. FILIERE POLICE MUNICIPALE

- <u>Cadre d'emplois des chefs de service de police municipale</u>	
. Grade de chef de service de police municipale principal de 1 ^{ère} classe	1
- <u>Cadre d'emplois des agents de police municipale</u>	
. Grade de brigadier-chef principal	4
. Grade de gardien brigadier	1

VI. FILIERE ANIMATION

- <u>Cadre d'emplois des animateurs territoriaux</u>	
. Grade d'animateur principal de 1 ^{ère} classe	1
. Grade d'animateur principal de 2 ^{ème} classe	1
. Grade d'animateur	3
- <u>Cadre d'emplois des adjoints d'animation territoriaux</u>	
. Grade d'adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	3
. Grade d'adjoint d'animation	7

Fait à Andrézieux-Bouthéon, le 28 juin 2022
Le Maire,
François DRIOL

